



Genève, le 24 septembre 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse de la Distinction romande d'architecture et du département du territoire (DT)

La 4e édition de la Distinction romande d'architecture (DRA IIII) dévoile les 26 projets nominés

Les 26 projets nominés pour la 4e Distinction romande d'architecture (DRA IIII) ont été dévoilé ce jour par M. Francesco Della Casa, architecte cantonal à Genève, accompagné par la présidente du jury, Mme Yvette Jaggi, et des membres du comité d'organisation de la DRA IIII. Les projets nominés ont été sélectionnés parmi 313 réalisations réparties dans toute la Suisse romande. La remise de huit distinctions et de douze mentions, entièrement publique et gratuite, aura lieu samedi 29 septembre 2018 dès 17h au pavillon Sicli, en présence de nombreuses personnalités. A cette occasion, le public sera invité à voter pour son projet préféré. L'exposition des projets primés, ainsi que des visites guidées et conférences, se tiendront jusqu'au 14 octobre au pavillon Sicli.

Dans le cadre de la Quinzaine de l'urbanisme 2018, Genève accueille cette année la Distinction romande d'architecture (DRA) au pavillon Sicli. La DRA distingue des réalisations de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie civile et des ouvrages d'art, du paysagisme et des espaces publics. Elle répond ainsi pleinement aux exigences très fortes de la population en ce qui concerne la qualité de son environnement construit. Les visiteurs seront d'ailleurs appelé à élire leur projet préféré qui se verra décerner le prix du public. Le gagnant sera dévoilé lors de la dernière étape de l'exposition DRA IIII en Suisse romande en mai 2019 à Neuchâtel.

Cette année, ce sont 313 réalisations, portant sur la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2017, qui ont été évaluées par un jury d'experts présidé par Mme Yvette Jaggi, personnalité politique nationale, et dont le vice-président est M. Tony Fretton, architecte à Londres.

Parmi les 26 nominés de cette édition, citons par exemple le centre du village à Cressier (Fribourg), la salle polyvalente à Le Vaud (Vaud), la place du Vélodrome à la Jonction (Genève), la revitalisation de l'Aire (Genève), l'école de pédagogie curative Biel-Bienne (Berne), le réaménagement de la place de la gare à La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) ou encore l'école primaire de Châteauneuf-Conthey (Valais).

Qu'est-ce que la DRA?

La DRA concerne toute réalisation récente dans les cantons romands, y compris dans la partie francophone du canton de Berne. De cette façon seront honorés conjointement des maîtres d'ouvrage et des concepteurs qui, par leur orientation sensible pour la construction, ont contribué à la constitution d'un meilleur environnement construit. La DRA souhaite

encourager et promouvoir, dans le public, le renforcement d'une culture de l'art de bâtir. Elle lance des campagnes de sensibilisation par des débats, des plates-formes de discussion, la presse, des publications ainsi que des événements telles qu'une exposition itinérante. Elle utilise tous ces moyens pour la promotion de l'architecture de la Suisse romande aux niveaux national et international.

La DRA est sensible aux réflexions liant les réalisations à leur cadre social et à l'environnement. Elle entre ainsi parfaitement en cohérence avec la volonté des autorités genevoises de promouvoir la qualité de vie au sein des quartiers, avec une cohabitation harmonieuse des formes bâties avec la nature environnante.

Organisation et composition de la DRA

Organisée à tour de rôle par les six cantons romands, la DRA a été créée en 2006 sous l'égide des architectes cantonaux de Suisse romande afin de faire rayonner la culture du bâti de notre région. Elle est décernée tous les quatre ans. La DRA se compose de membres ordinaires (associations et entités publiques*), de membres associés (Berne francophone, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud, Valais, ainsi que la plupart des villes romandes) et de membres individuels.

Un comité bénévole, représentatif des associations professionnelles, des cantons et de plusieurs villes romandes, organise le déroulement de la manifestation. Afin de renforcer les liens qui unissent l'architecture aux mondes politique, économique et culturel, ce comité invite des personnalités d'envergure à constituer un comité de patronage. Cette année, M. Alain Berset, président de la Confédération, en est le président, avec pour membre M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat genevois chargé du département du territoire.

Plus d'information sur la DRA IIII: <https://dra4.ch/dra4/>

Présentation des projets nominés (photos sur demande à l'adresse dt.information@etat.ge.ch).

**Liste des associations professionnelles et entités publiques:*

- AGA, Association genevoise d'architectes
- AGI, Association genevoise des ingénieurs
- ASAI, association suisse des architectes d'intérieur
- FAI, Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève
- FAS, Fédération des architectes suisses, sections romande et genevoise
- FSAI, Fédération suisse des architectes indépendants, section romande
- FSAP, Fédération suisse des architectes paysagistes, groupe romand
- GPA-SO, Groupement professionnel des architectes de Suisse occidentale
- HEAD, Haute école d'art et de design de Genève
- HEPIA, Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
- MA, Maison de l'architecture de Genève
- SIA, Société suisse des ingénieurs et des architectes, sections romandes et district francophone du canton de Berne
- SWB, Schweizerischer Werkbund, Romandie

Pour toute information complémentaire: M. Francesco Della Casa, architecte cantonal, DT,

T. +41 (0)22 327 94 20 ou +41 (0)79 359 63 69.